

TABLE DES MATIÈRES

Les Services consulaires canadiens	3
Les agents consulaires offrent les services suivants	3
Les agents consulaires n'offrent pas les services suivants	4
Les services consulaires d'urgence	5
Avant de partir	6
Informez-vous	6
L'inscription auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger	7
Votre passeport	7
Avez-vous besoin d'un visa?	8
Enfants voyageant seuls ou accompagnés	9
La double citoyenneté	10
Personnes handicapées	12
Les questions de santé	12
L'assurance-maladie complémentaire	14
Les autres assurances	18
Vous voyagez en voiture	20
Les questions d'argent	20
Votre situation fiscale au Canada	20
Soyez en règle avec les douanes canadiennes	21
Transport de matières dangereuses et sûreté du transport aérien	21
Les femmes qui voyagent seules	21
L'aide-mémoire du voyageur	22
Durant le voyage	24
Les précautions à prendre	24
Passeport perdu ou volé	24
Les lois et coutumes à l'étranger	25
Les drogues illicites	25
Les crimes et châtiments	26
Les procédures judiciaires	26
L'exploitation sexuelle des enfants	30
À votre retour	30
La taxe sur le transport aérien	30
Les douanes canadiennes et les contrôles à l'importation	30
Renseignez-vous et déclarez	32
Les souvenirs illégaux	32
Votre santé	34
Bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger	35
Sources d'information	51
Nos partenaires	55

Les Canadiens sont des mordus du voyage. Chaque année, ils effectuent des millions de voyages dans le monde, pour leur plaisir ou pour leur travail.

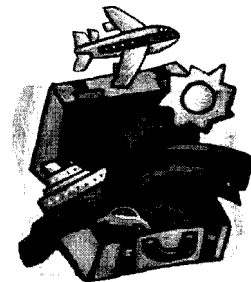
Un voyage réussi est un voyage bien préparé. En vous renseignant avant de partir, vous mettez toutes les chances de votre côté pour que tout se passe bien pendant votre séjour à l'étranger.

Pour vous aider à préparer votre voyage, Affaires étrangères Canada a produit cette brochure pratique et facile à consulter. Vous y trouverez la liste des services consulaires que nous offrons à l'étranger, quantité de conseils, ainsi que des coordonnées utiles.

LES SERVICES CONSULAIRES CANADIENS

La Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères Canada dispose d'un réseau de plus de 270 points de service dans le monde entier où des agents consulaires sont prêts à aider les Canadiens qui voyagent, qui travaillent ou qui vivent à l'étranger.

Connaître les services que nous offrons et ceux que nous n'offrons pas pourrait grandement vous faciliter la vie à l'étranger.



Les agents consulaires offrent les services suivants :

Situations d'urgence

- Aider à organiser une évacuation en cas de guerre, de soulèvement civil ou de catastrophe naturelle.
- Aider en cas d'urgence médicale en fournissant une liste de médecins et d'hôpitaux de la région.
- Organiser votre évacuation médicale si vous ne pouvez être soigné sur place (frais à payer).
- Réconforter et aider les victimes de vol ou d'autres incidents violents.
- Aider à localiser des personnes disparues et des enfants enlevés.

Questions d'ordre juridique

- Fournir une liste d'avocats de la région.
- Si vous voulez vous renseigner sur les lois et règlements du pays, ils peuvent vous indiquer des sources de renseignements.
- Si vous êtes arrêté ou détenu, ils s'efforceront de faire en sorte que l'on vous traite avec équité en vertu des lois du pays (voir notre